

JUILLET / AOÛT 2018

LA P'TITE FABRIQUE



Des projets par & pour les habitants

Actu

Les animaux débarquent
en ville

P.6

Envoie l'assos

Du cirque poids plume

P.14

Portrait

Un berger dans la plaine

P.18

MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

La boîte à lettres citoyenne, installée avenue de la Libération, reçoit nombre de vos remarques, questions et autres bonnes idées. Ce mois-ci, nous avons sélectionné 3 questions... Voici nos réponses.



Il y a quelques semaines paraissait dans la presse un article relatant la volonté de la communauté de communes de réaliser des investissements en équipements sportifs (...). Les projets sont certainement réalistes et répondent sans doute aux demandes locales (...). Mais, a-t-on pensé à l'entretien et à la mise à jour des équipements actuels, alors même qu'une section athlétisme au collège de Plélan motive une partie de jeunes à pratiquer cette discipline ?

La question des équipements sportifs sur Plélan mérite d'être traitée plus largement que ne le permet cette rubrique. Sachez qu'elle fait actuellement l'objet d'une réflexion et sera évoquée lors d'un prochain article. Concernant la piste d'athlétisme, elle a été équipée d'un éclairage complémentaire fin 2017 et a été ressablée fin mai 2018. L'acquisition d'un châssis de piste permettra aussi d'améliorer la qualité de l'entretien.

Est-ce normal de laisser ses bacs à ordures bien après la collecte ? Non ce n'est pas normal. D'ailleurs, depuis mars dernier, un arrêté communal précise que si "les contenants peuvent être présentés au plus tôt la veille de la collecte, ils doivent également être remis à l'intérieur des propriétés ou des immeubles au plus tard dans les 48 heures qui suivent la collecte (2 nuits maxi)". Les contrevenants s'exposent à une amende de 2^{ème} classe, soit 150 €.

Que deviennent les objets trouvés déposés en mairie ? D'abord, il est bon de préciser que tout objet trouvé dans un lieu public doit être rapporté en mairie, et c'est le service de police municipale qui se chargera d'en retrouver le propriétaire. A défaut de restitution à leur propriétaire ou de réclamation par l'inventeur (celui qui a retrouvé l'objet), les délais de conservation et le devenir des objets sont définis en fonction de leur nature. Les objets d'une valeur supérieure à 50€ seront remis au Domaine pour vente publique après un délai de conservation d'un an. Les objets de valeur inférieure seront détruits au bout de 6 mois. L'argent liquide sera quant à lui versé au Trésor Public après un délai de conservation de 6 mois. Vous avez perdu quelque chose ? N'hésitez pas à passer en mairie, nombreux sont les objets déposés en mairie qui ne trouvent pas leur propriétaire !

ÉDITO

Bénédicte Rolland / Sophie Boël
Adjointe / Conseillère déléguée
Dynamique économique
Initiatives locales et citoyennes



Depuis maintenant deux ans, l'équipe municipale met en place des outils pour que chaque habitant qui le souhaite puisse contribuer aux décisions qui font évoluer sa commune au quotidien. Avec la boîte à lettres citoyenne, vous avez pu proposer vos idées et elles sont devenues des actions concrètes comme par exemple : l'ouverture d'un nouveau parking pour le marché ou la peinture du portail du cimetière réalisée lors de la journée des bénévoles. Le deuxième volet de cette démarche participative se passe début 2017 avec l'ouverture des Comités consultatifs. Ils ont permis la création du Comité des fêtes (Le Gap !), et du groupe Jeunes Citoyens qui porte aujourd'hui de nouveaux projets, comme la programmation d'une séance de cinéma en plein air le 7 juillet prochain.

Avec la mise en place de notre propre Fabrique citoyenne, nous franchissons une nouvelle étape. Le principe est simple : la municipalité a inscrit un budget pour la réalisation de vos projets. Une fois vos projets déposés, un vote citoyen permettra d'élire le ou les projets qui seront soutenus financièrement par la commune. Chaque habitant ou groupe d'habitants peut déposer un projet à partir du moment où celui-ci répond à certains critères d'éligibilité. Les dossiers de dépôt de projets seront disponibles à partir du 20 août à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur notre site internet. Tout est expliqué en détails dans le dossier de ce Plélan-mag. Faites entendre votre voix pour changer votre commune !

Bon été à toutes et à tous !

SOMMAIRE

En direct
Actualité
Dossier

C'est voté
Envoie l'assos
Focus

Portrait
Pratique
Expression de la minorité



EN CAMPING-CAR

Envie de découvrir les aires de camping-car de plus de 56 Villages étapes ? La fédération Villages étapes vient de faire paraître un guide disponible en mairie qui recense les emplacements des aires de services (GPS, adresse...), leur fonctionnement et leur proximité avec les commerces.

VENTE DE BOIS

Vente de bois en vrac et en mélange (chêne essentiellement). Faites une proposition en mairie sous enveloppe avant le 15 juillet. Renseignements auprès du responsable du centre technique municipal : centre.technique@plelan-le-grand.fr ou par téléphone à la mairie.

TRANSPORT SCOLAIRE

A la rentrée, tous les cars scolaires qui desservent le collège et les écoles de Plélan s'arrêteront à proximité du collège. La trentaine d'écoliers empruntera alors un autre car qui desservira chacune des écoles. Ceci afin d'éviter la circulation de plusieurs bus à proximité des écoles.

BARNUM

Besoin d'un barnum pour vos manifestations associatives ? La commune vient d'investir dans un barnum 100% étanche (on ne sait jamais !) de 5m x 8 m. Les conditions de prêt sont disponibles en mairie.

UN SUPER FORUM DES ASSOS

Le constat était partagé : pourquoi organiser deux forums des associations sur Plélan et Paimpont, alors même que les habitants n'hésitent pas à partager leurs loisirs sportifs et culturels entre les deux communes ? A la demande des associations et des bénévoles, il n'y aura donc qu'un seul Forum des Associations sur Plélan qui regroupera les associations des deux communes. Voilà de quoi vous simplifier la vie, il ne vous reste plus qu'à noter la date du dimanche 2 septembre de 8h30 à 13h. Rendez-vous au complexe sportif !



+ de 50

associations seront présentes au Forum des associations pour faire le plein d'activités !

LA NOUVELLE FORMULE TAP À L'HEURE DU BILAN

Lorsque l'Etat a sonné la fin des TAP, la commune a souhaité, en concertation avec l'Inter'Val, conserver un accueil de trois heures tous les mercredis matins, animé par le service périscolaire et des animateurs extérieurs.

En cette fin d'année scolaire, quel bilan peut-on tirer de ce nouvel accueil TAP ? Les 150 enfants qui ont participé aux TAP ont pu apprécier l'amplitude de trois heures qui permet à la fois de s'investir pleinement dans une activité, sans passer trop de temps dans les déplacements et de mieux gérer sa fatigue.

En plus, contrairement aux années précédentes, les enfants font maintenant le choix de leur activité dans des groupes plus assidus. Forte de son succès, la formule sera prolongée l'année prochaine.

Coût des intervenants + matériel
13 000 euros
Participation des familles
10 310 euros

A noter : Porte ouverte périscolaire Le 11 septembre à partir de 18h au restaurant scolaire.

Réunion mi-mandat

Une réunion publique pendant laquelle le maire et l'équipe municipale feront le point avec vous, après 2 ans 1/2 d'actions c'est le **vendredi 12 octobre à 20h, salle des Fêtes.**



SUR LE
VIF

16 MOIS, PLUS TARD...

Après 16 mois de travaux, la zone de la Pointe, à proximité des locaux de la Communauté de Communes de Brocéliande, change de configuration et vous offre de nouveaux services.



Covoiturer c'est bien, mais laisser son véhicule dans une aire dédiée au covoiturage, c'est encore mieux. Surtout lorsque l'on sait que le bourg de Plélan est quotidiennement encombré de voitures qui y stationnent toute la journée. L'aire de covoiturage qui offre une trentaine de places est une réponse à ce type de stationnement tout comme la zone bleue mise en place en mai 2017.



Une borne de recharge électrique rapide (30min.) est disponible. La recharge est encore gratuite en 2018 ! Une tarification harmonisée à l'échelle régionale sera mise en place par la suite.



Vous vous déplacez en vélo avant d'emprunter le car ? Vous avez raison et vous pouvez désormais laisser votre vélo à l'abri sous des garages à vélo spécialement conçus à cet effet.



A compter du 7 juillet prochain, le nouvel arrêt "Les Korrigans" remplacera définitivement l'arrêt "Plélan La Pointe". Les cars seront désormais floqués du logo Breizhgo, puisque c'est maintenant la région Bretagne qui reprend la compétence transport et rassemble les trains, les cars et les liaisons maritimes régionales, ainsi que le transport scolaire.

A noter également que l'arrêt "Plélan Les Brieux" sera supprimé à partir de cette même date, faute de fréquentation.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Brocéliande
Coût global : 1,4 M d'€
Reste à charge pour la commune / budget principal : 148 037 €
Reste à charge pour la commune / budget assainissement : 114 663 €



LES ANIMAUX DÉBARQUENT EN VILLE !

En choisissant l'éco-pâturage, la commune redonne de la place aux animaux dans la ville. Mais cette expérience s'inscrit surtout dans une démarche globale orientée vers une gestion plus durable des espaces-verts communaux.

Depuis quelques années, l'engouement pour l'éco-pâturage grimpe en flèche auprès des entreprises, des structures comme la SNCF ou des collectivités. Plélan souhaitait également prendre le train en marche : "C'est une première pour la commune et l'occasion d'économiser à la fois du temps d'agents dans l'entretien de certaines parcelles, tout en valorisant autrement les espaces verts et en créant de l'empathie avec les animaux. Si on se penche sur les chiffres, les surfaces entretenues en éco-pâturage représentent près de 7 ha de parcelles enherbées, ce qui correspond en temps d'entretien à un mois de tonte pour un agent technique. Le coût de la prestation de l'éco-pâturage s'annule par cette économie de temps réalisée.", fait remarquer Eric Ferrières, adjoint à la voirie et aux espaces verts. Chèvres alpines, chevaux de traits bretons, et moutons d'Ouessant sont ainsi mis à disposition par un jeune entrepreneur local (portrait en fin de magazine) et viendront progressivement occuper les parcelles plélanaises. La démarche s'inscrit dans "la mise en place d'un plan de gestion différencié communal" et se traduit notamment par la mise en place de techniques adaptées en fonction du milieu. En d'autres termes, au lieu de traiter tous les espaces sur un mode uniforme, la gestion différenciée s'attache à adapter

pour chaque espace vert un protocole de plantations et d'entretiens spécifiques en fonction de la nature des sols, du taux de fréquentation, des activités ludiques possibles... Ainsi, on distinguera certains massifs qui participent à l'enjolivement et à l'image de la commune, des espaces verts de lotissements ou bien encore, ceux des espaces périphériques comme les terrains des lagunes. Tous ne réclament pas le même traitement et recevront pour certains des tontes plus hautes et plus espacées dans le temps. L'objectif de la démarche est de mieux répartir le temps de travail des agents, de favoriser la bio-diversité, de préserver l'environnement et aussi de s'adapter aux nouvelles réglementations. Par exemple, depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires comme les herbicides. La commune était déjà inscrite dans cette démarche de réduction de ce type de produits, mais les cimetières et les terrains sportifs étaient encore traités avec des désherbants chimiques. La nouvelle loi nous oblige donc à modifier nos pratiques et à utiliser d'autres techniques d'entretien comme le désherbage manuel ou mécanique. Pour accompagner ces changements, la commune vient de faire l'acquisition d'une balayeuse de voirie pour réaliser

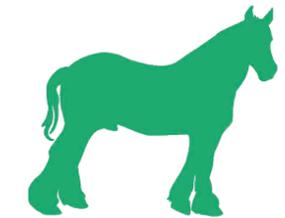
notamment le désherbage des trottoirs et des caniveaux ou encore d'un châssis de piste pour l'entretien du terrain de foot stabilisé et des pistes d'athlétisme. Sur le terrain de foot en herbe, un semis de trèfle va être testé à l'automne pour sa capacité à coloniser et à venir étouffer les herbes indésirables. Dans les massifs fleuris, les plantes annuelles vont être progressivement remplacées par des plantes vivaces pour ainsi limiter les temps de plantation, d'arrosage et de diminuer les achats annuels. Un dispositif d'arrosage automatique est mis en place progressivement sur l'ensemble des jardinières fleuries et permettra de réduire considérablement les temps d'arrosage. Enfin, dans les cimetières qui sont des zones d'entretien compliquées, les services espaces verts pratiquent aujourd'hui du désherbage manuel, ce qui prend 10 fois plus de temps qu'auparavant. Des réflexions sont en cours pour remplacer les revêtements gravillonnés par d'autres revêtements et limiter le temps de désherbage. Les plélanais vont devoir s'habituer à voir pousser quelques herbes folles dans les cimetières. Les pratiques évoluent et nous invitent parfois à changer nos perceptions afin de maintenir des espaces verts de qualité sur la commune.



CES ANIMAUX QUE VOUS VERRÉZ À PLÉLAN...



Le mouton d'Ouessant,
Des moutons rustiques, souvent noirs, de très petite taille (moins de 50 cm au garrot), originaires de Bretagne. Une race sans aucune agressivité, qui résiste très bien au froid et aux chaleurs, qui peut vivre dehors toute l'année et qui valorise les pâturages, même les plus humides.

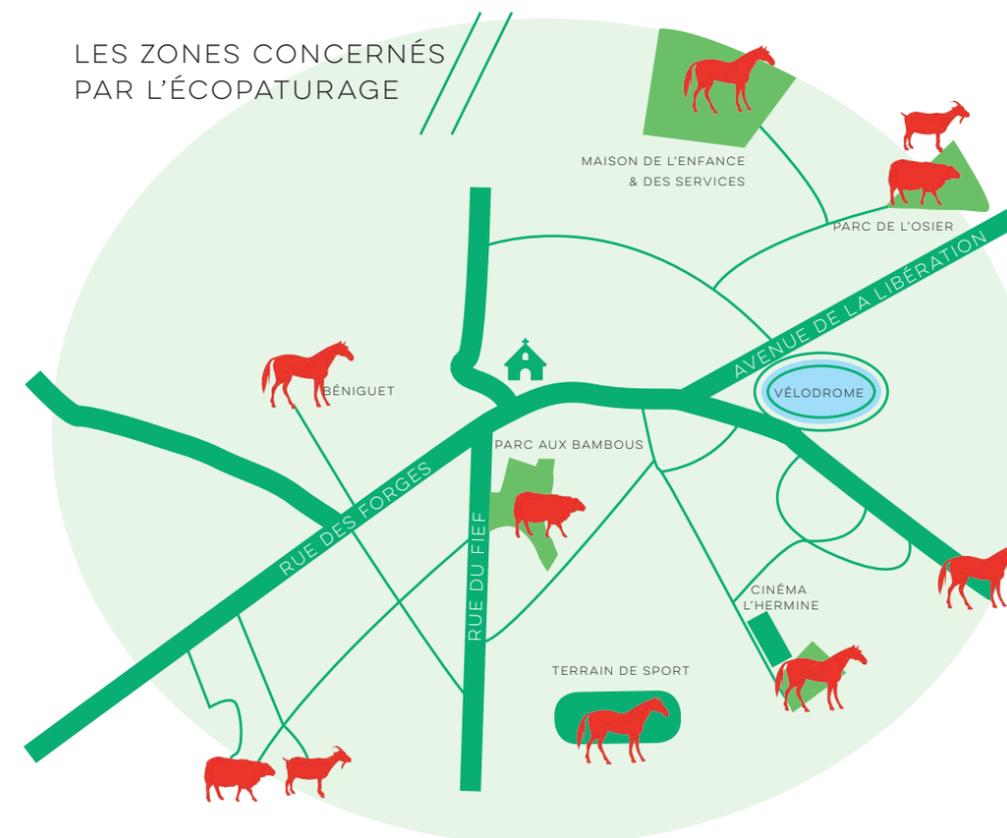


Le cheval de traits bretons,
Des chevaux puissants et doux capables de brouter de 50 à 100 kg d'herbe par jour. Ils seront utilisés sur les parcelles plus importantes et non marécageuses.



La chèvre alpine
Avec sa robe chamoisée et sa morphologie longiligne, la chèvre alpine est très reconnaissable. Rustique, elle affectionne l'herbe, mais peut aussi dévorer la végétation ligneuse comme les ronces.

6,5 C'est en hectares, la surface de parcelles qui sera consacrée sur la commune à l'éco-pâturage.



VOUS AVEZ DIT GARDE PARTAGÉE ?

La halte-garderie parentale « Ribambelle » gérée par l'association ADMR de Plélan a fermé ses portes fin avril 2018, suite à l'impossibilité de faire évoluer son offre d'accueil pour mieux répondre aux besoins des familles...

Afin de maintenir une offre de garde auprès des familles du territoire et proposer une prestation qui puisse répondre à leurs besoins, l'ADMR a souhaité proposer une offre innovante et qui présente bien des avantages : la garde d'enfants à domicile dite « partagée ».

En quoi cela consiste ? Le principe est simple, proposer à deux ou trois familles de mutualiser la garde de leurs enfants avec un même intervenant à domicile.

Plusieurs intérêts pour les familles... D'abord offrir une

continuité pour les familles anciennement utilisatrices de la halte. C'est leur permettre de maintenir du temps de répit et du temps pour soi tout en favorisant la socialisation des enfants.

C'est aussi un réel intérêt financier avec des frais de garde divisés entre les familles. Un moyen de limiter le reste à charge pour les familles pouvant bénéficier de la PAJE, mais également pour celles qui n'en perçoivent pas ou plus !

Alors concrètement comment ça marche ?

Deux ou trois familles s'accordent sur l'ensemble des modalités de la garde (nombre d'heures, créneaux et fréquences, repas, sieste, alimentation, activités, devoirs, alternance des domiciles, etc.).

La notion d'engagement mutuel est forte pour les familles qui tentent l'aventure et se traduira par une convention pour sécuriser les deux parties.

Plus d'informations auprès de l'association ADMR en appelant le 02 99 06 96 97



SON MÉTIER

Votre parcours ?

Étant martiniquais d'origine, j'étais très à l'aise avec l'eau. La révélation a eu lieu pendant mon service militaire en voyant nager un maître-nageur de l'armée. Je me suis dit : "En fait, je ne sais pas vraiment nager !". J'ai donc appris mon métier de maître-nageur à Nantes et depuis, je fais la saison estivale en piscine municipale et le reste du temps je dirige les entraînements au Cercle des nageurs vannetais.

Votre journée ?

En juin, j'ai accueilli les enfants des écoles plélanaises. En juillet et août, j'alterne entre la surveillance des bassins,

les cours de natation matin et soir, et enfin l'aquagym le mercredi à 19h30.

J'ai peur de l'eau est-ce irrémédiable ?

Adultes comme enfants, tout le monde peut apprendre à nager, il faut juste s'adapter au rythme de chacun. C'est un peu ma spécialité que d'accompagner les personnes qui ont peur de l'eau. Généralement, on commence par de petits exercices pour mettre en confiance. Comme je le dis souvent, tout le monde flotte !

Jean-Michel Ponin
Maître-nageur

Horaires piscines

Lundi : Fermée
Mardi : 14h30/18h30
Mercredi : 10h30/12h* et 14h30/18h30
Jeudi : 14h30/18h30
Vendredi : 10h30/12h* et 14h30/18h30
Samedi : 10h/12h* et 14h30/18h30
Dimanche : 10h/12h* et 14h30/18h30

* 1/2 bassin réservé aux nageurs

Pour les cours de natation et d'aquagym, contacter directement le maître-nageur au 06 83 52 90 59.
Piscine ouverte du 30 juin au 2 sept.

Les - du métier

"Je fais la police quand il y a besoin, mais ce n'est vraiment pas ce que je préfère."

Les + du métier

"C'est un métier relationnel. Aller à la piscine doit être un moment de plaisir pour tout le monde."

C'EST VOTÉ

17 MAI

- Communauté de Communes de Brocéliande : GEMAPI – adhésion au syndicat mixte EPTB Vilaine -
- Commande publique : avenant n°1 au marché de travaux de réparation de la piscine municipale.
- Commande publique : autorisation de signer le marché de fourniture de fioul.
- Commande publique : autorisation de signer les marchés de modernisation et aménagement de la voirie communale et de PATA.

- Eclairage public : travaux d'extension du réseau pour la Maison de l'Enfance et des Services.
- Environnement : enquête publique installations classées pour la protection de l'environnement - élevage canin à Paimpont -

14 JUIN

- Communauté de Communes de Brocéliande : adoption du pacte fiscal et financier 2018-2021.
- Commande publique : avenant n°2 au marché de travaux de construction de la Maison de l'Enfance et des Services.
- Commande publique : avenant n°2 au marché de travaux de réparation de la digue des Forges.
- Projets : rue de l'Hermine - effacement de réseaux et travaux d'éclairage public-
- Affaires scolaires : utilisation des équipements sportifs par le collège et mise en place d'une tarification.

- Sport : signature d'une convention de mise à disposition du bassin de natation.
- Adoption des tarifs communaux 2018
- Développement durable : acceptation d'une prestation d'éco-pâturage et signature d'une convention de mise à disposition de parcelles communales.
- Citoyenneté : adoption d'une charte des maires et élus de France pour la citoyenneté européenne.
- Information sur la mise en place d'un règlement de busage.
- Présentation du rapport d'activité du CCAS année 2017 et du budget 2018.

Vous trouverez les comptes-rendus du conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est disponible en mairie

VIE DU BOURG



OPTICIEN À DOMICILE

La formule a déjà fait ses preuves dans quelques grandes villes et consiste à proposer les mêmes services qu'un magasin d'optique directement chez vous. Bastien Jouan a lancé son entreprise en novembre dernier après des études en optique-lunetterie et une expérience de vente en boutique. *"Je réalise des bilans visuels et des équipements optiques avec des tarifs similaires à ceux que vous trouvez en magasin. Je propose également un choix de montures variées de qualité allemande avec des verres de fabrication française"*. En plus, Bastien se déplace gratuitement chez vous !

06 20 60 43 07
contact@vuedemafenet.re.fr
www.vuedemafenet.re.fr



AGENCE D'ARCHITECTURE CHARLES HENRI HERVÉ

Charles Henri Hervé s'est installé à Plélan il y a environ un an, avec sa famille. Après avoir travaillé en agence à Rennes et participé à des programmes comme le bâtiment du Crédit Agricole sur la rocade de Rennes, il a créé sa propre agence. Passionné par son métier, il parle de son travail pour les particuliers, les syndicats de copropriété et autres organismes privés : restauration, transformation de bâtiments anciens, constructions neuves, projets très variés. Il aime travailler seul, de la conception à la réception des travaux, en contact direct avec les artisans.

Les Brioux à Plélan le Grand
Tel. 02 56 18 95 58 - 06 43 66 95 90
architecte@lesbrioux.fr

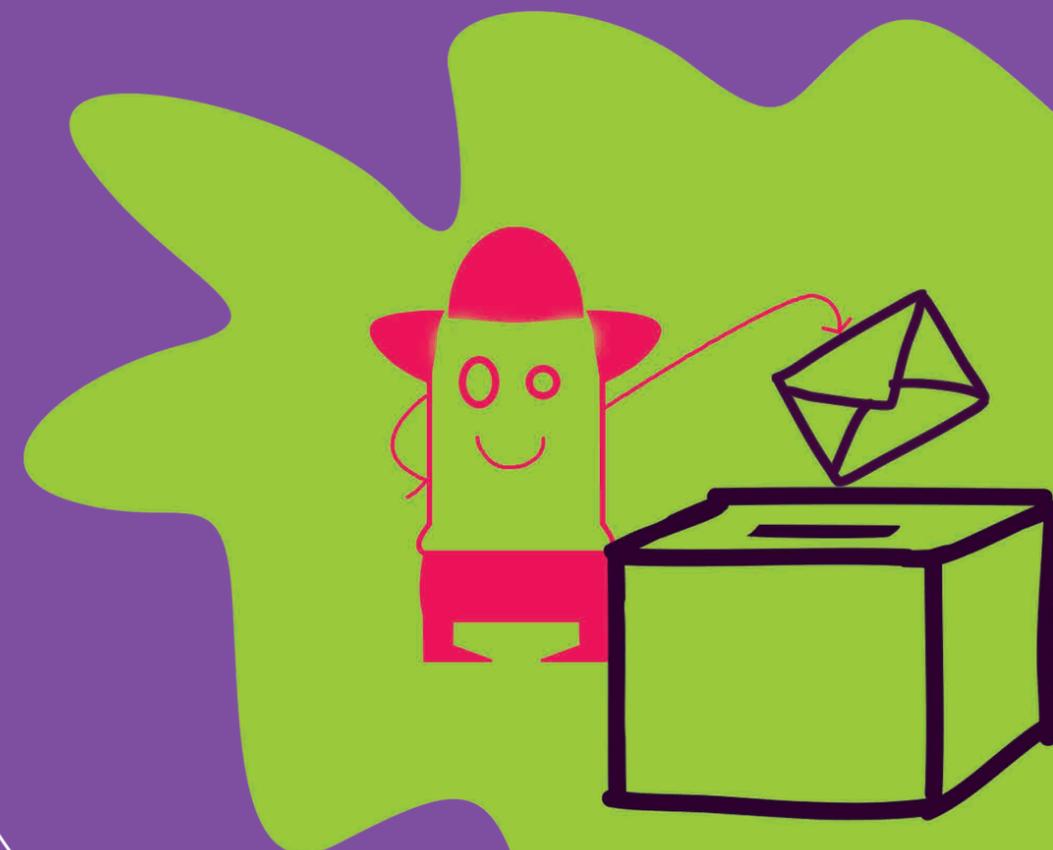


LE 5 B, GITE ET SALLE DE RÉCEPTION

Travailler dans l'événementiel, ils y pensaient depuis longtemps, et ils se sont lancés il y a environ un an. Mickaël Boutin et Delphine Cloteau ont créé une salle de réception et un gîte en pleine campagne, au lieu dit Les Choux Rôtis, dans une belle maison de pays et une grange joliment restaurée et aménagée pour recevoir 120 personnes. Michaël, architecte d'intérieur s'est chargé de la rénovation des bâtiments et de la décoration et Delphine, quant à elle, suit les aspects communication, site web et aspects marketing. On peut y célébrer un mariage, un anniversaire, des fêtes de famille ou organiser des séminaires de travail. Tout est prévu : la sono, la vaisselle et les nappes. Les chambres peuvent accueillir 8 personnes, et un studio PMR est prévu au rez de chaussée pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Les Choux Rôtis à Plélan le Grand
Tel. 07 67 35 66 08
k.emis@hotmail.fr
www.salle-le5B.fr

LA P'TITE FABRIQUE



Des projets par & pour les habitants

DOSSIER

LA P'TITE FABRIQUE

Des projets par & pour les habitants

La commune de Plélan vous propose de participer à son 1^{er} budget participatif. Le principe est simple : la Ville consacre une enveloppe budgétaire de 7 000 € pour réaliser en 2019 le ou les projets imaginés et décidés par vous. N'hésitez pas : proposez vos idées et participez au vote !

LES OBJECTIFS

- Proposez des projets qui contribuent à l'évolution de Plélan.
- Vous impliquer dans les dépenses d'investissement en vous plaçant en tant qu'acteurs de la décision publique.
- Favoriser une implication collective et citoyenne pour améliorer le cadre de vie.

QUELS PROJETS ?

Les projets doivent être d'intérêt général et s'inscrire dans les thématiques suivantes : aménagement de l'espace public, nature et environnement, sécurité, solidarité et vivre ensemble, culture, sport et patrimoine, mobilité, économie, tourisme.

ÇA A COMMENCÉ COMME ÇA!

1



En mai 2017, des habitants accompagnés par l'élue référente définissent ensemble le concept et les modalités du projet. Une première identité émerge sous l'appellation : "Les ateliers citoyens".

2



En mai 2018, un second groupe d'habitants animé par la graphiste Anne Gérardin, travaille sur l'identité visuelle du projet. Des personnages un peu "martiens" pour évoquer le Plélan du futur ! L'appellation "Ateliers citoyens" se précise et devient "La p'tite Fabrique".

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Citoyens*, associations, collectifs, tout le monde peut déposer un projet.

*+ de 16 ans

RETIRER SON DOSSIER DE PROJET

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie.

OÙ DÉPOSER MON PROJET ?

Directement en mairie, dans la boîte à lettres citoyenne ou par mail à : communication@plelan-le-grand.fr.

DU DÉPÔT DE PROJET À LEUR RÉALISATION

- Les projets déposés sont analysés par un comité de suivi selon des critères techniques, financiers et juridiques.
- Les projets éligibles seront présentés et soumis au vote des habitants lors d'un grand moment festif.
- Le Conseil municipal officialise le résultat du choix citoyen et vote l'inscription du ou des projets retenus au budget d'investissement.
- Les projets lauréats sont mis en œuvre au cours du premier semestre 2019.

AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ



Sophie Boël, conseillère déléguée, est l'élue référente du projet.

LE CALENDRIER

- A partir du 20 août** Retrait du dossier de candidature
- 1^{er} sept. Au 30 oct. 2018** Dépôt des projets
- Mi-novembre 2018** Sélection par un comité de suivi composé d'élue(s) et d'habitant(e)s, des projets éligibles.
- Fin novembre 2018** Publication des projets retenus
- Décembre 2018** Présentation publique et vote par les plélanaises et plélanais
- Janvier 2019** Annonce des lauréats
- Février à juin 2019** Démarrage de la réalisation des projets

DU CIRQUE POIDS PLUME

Pluri-disciplinaire et ludique, le cirque a la cote ! L'association "Cirque en Brocéliande" propose de s'initier toute l'année aux arts du cirque. Tour de piste de l'association.

La Loggia qui concocte chaque année le festival Arrête ton cirque avait proposé l'année précédente des ateliers d'initiation au cirque pour les enfants. "Les enfants étaient vraiment ravis. Avec quelques parents, nous avions envie de prolonger cette dynamique et... c'est comme ça que l'association est née", explique Sophie Vingère, sa présidente. Si l'inter'Val a permis le lancement de l'activité, l'association a déjà trouvé une grande partie de son public et s'apprête maintenant à voler de ses propres ailes.

C'EST POUR QUI ?

L'association propose deux formules, toutes deux encadrées par un professionnel du cirque. Un atelier parents-enfants à partir de 3 ans et un atelier pour les plus grands. "L'atelier parents-enfants est un peu victime de son succès et nous avons été obligés de créer une liste d'attente. Nous ne sommes pas nombreux à proposer une activité pour enfants à partir de 3 ans !". Et puis, il est vrai que le cirque bénéficie d'une image très positive auprès des enfants, comme de beaucoup de parents, en mêlant qualité sportives et artistiques.

QUELLES ACTIVITÉS ?

Les plus petits apprendront à réaliser des portées et à mieux appréhender leur corps dans l'espace avec des exercices de motricité rigolos. Les plus grands pourront s'initier à la jonglerie, apprendre à marcher sur une boule ou à jouer les équilibristes sur un fil. D'ailleurs, l'animateur, ancien clown, n'hésite pas à payer de sa personne !

Les ateliers ont lieu le samedi, tous les 15 jours dans la salle de motricité de l'école de Paimpont. "Nous étudions une implantation de l'activité sur Plélan, puisque l'association est plélanaise. A défaut, nous continuerons l'activité sur Paimpont et proposerons des stages sur Plélan."

En projet : l'idée d'organiser des cours adultes. En attendant, l'association tiendra un stand au forum des associations de Plélan le 2 septembre.

Petits : 9h45/ 10h45
Grands 11h/ 12h
Salle de motricité de Paimpont
sophie.vingere@gmail.com



LE CLUB QUI MONTE, QUI MONTE...

Un parcours sans faute pour l'équipe phare du club de foot Plélan-Maxent qui devient championne de son groupe et retrouve, après 10 ans d'absence, la compétition en division 2. Quant à l'équipe féminine, elle n'en finit plus de nous étonner et accède à la division 1.

Le club recrute déjà pour la prochaine saison pour tous celles et ceux qui souhaitent rejoindre le projet sportif du FCPM. Rens. au 06 63 34 99 14.

FOCUS



Chardons ardents, 4^{ème} édition

14 & 15 septembre La C^{ie} Heidi-a-bien-grandie remet le couvert pour cette nouvelle édition de son festival, curieux, joyeux et piquant ! Ouverture des portes du chapiteau dès le vendredi 14 septembre à 19h pour une alternance de concerts et de spectacles. Au menu, les musiciens de Vaguement la Jungle capables de conjuguer Mozart et Massive Attack, le spectacle jeune public Togarimoq pour un voyage loufoque à la Indiana Jones ou encore le nouveau spectacle chanté des Banquettes arrières. La programmation complète sur : heidiabiengrandi.weebly.com/

Un ciné sous les étoiles !

Samedi 7 juillet à partir de 21h30. Pour célébrer l'été, les ados du comité jeunes ont eu cette idée originale : pourquoi ne pas offrir aux plélanais une séance de cinéma sous les étoiles. C'est le film "Astérix et Obélix : mission Cléopâtre" qui sera programmé ou l'univers d'Uderzo revisité avec l'œil malicieux d'Alain Chabat. Pensez à apporter votre transat et une couverture !
En partenariat avec le GAP.



C'est l'été, alors on danse...

Dimanche 1^{er} juillet à partir de 11h. Le marché de Plélan fête chaque changement de saison et célèbre l'été au rythme de la musique bretonne et des Dansous du Gué. Tout le monde peut participer : le groupe vous intègre et vous entraîne. C'est aussi simple que cela !

Parking du Proxi.



Etang d'art, ça continue jusqu'au 18 septembre ! Des artistes ont installé des œuvres éphémères sur les étangs du territoire. A Trégu, deux œuvres sont visibles, celle d'un grand arc avec sa cible et d'une femme bleure qui semble émerger de l'eau...
www.etangsdart.fr



Plélan à l'heure des émeutes

Du 18 janvier au 5 février 1790, la grande majorité des paroisses situées entre Ploërmel, Montfort et Redon, entrent en insurrection. Les communautés paysannes qui avaient demandé l'abolition des droits féodaux dans les cahiers de doléances rédigés en avril 1789 se révoltent contre leurs seigneurs.

La fureur des paysans est clairement exposée dans cet extrait des Cahiers de Doléances : *“Les membres de justice des seigneurs de notre paroisse nous pillent et nous ruinent de leur côté ; ils ne craignent rien ; ils sont tous les maîtres dans notre paroisse, parce que les seigneurs ne leur disent rien ; quand ils peuvent avoir la dent sur une personne, ils la mettent à aller au pain, ils lui font vendre tout ce qu'elle peut avoir.”* Tant est si bien que le 24 janvier 1790, les premiers signes de l'insurrection apparaissent à Plélan. Une lettre adressée à la municipalité de Rennes par les officiers seigneuriaux de Plélan, Paimpont et Beignon signale les pressions subies à la sortie de la messe. Le même jour encore, un homme s'adressant à l'un de ces officiers et lui faisant voir une tombe lui dit : *“Bourgeois, je vous mettrons là.” Il fut dit à un autre : “Bourgeois, je vous grillerons.”*

Ainsi, très vite, les paysans attaquent les châteaux pour y détruire les chartes et fondations seigneuriales, symboles de l'Ancien Régime. Le lundi 25 janvier à midi, une troupe de soixante hommes se présente à la Chèze-Erbrée, enfonce les portes de tous les appartements et les brûle dans la cour du château. La troupe oblige ensuite le gardien à écrire une lettre au Marquis de Montigny lui demandant d'envoyer les

titres de sa seigneurie de Plélan sous huit jours, ainsi qu'une renonciation à tous ses droits féodaux. Les insurgés menacent également d'incendier le château. Le lendemain, les vassaux de M. de Villecerfs, seigneur de Villeneuve, attaquent le château. Le seigneur est absent et les émeutiers s'en prennent à son procureur fiscal, Barbier, ainsi qu'à sa femme. Le château de Franquemont va connaître le même sort. Un groupe de soixante à quatre-vingt personnes force le fermier général de la seigneurie à écrire au seigneur de Jussé pour exiger qu'il vienne le samedi suivant muni de tous ses titres. Il faudra attendre le 28 janvier pour qu'un détachement de soldats soit envoyé à Plélan. Ils ont pour mission de calmer les émeutiers par un discours de patience et de confiance dans les décisions de l'Assemblée Nationale. Aucun château ne sera plus attaqué sur la paroisse de Plélan, mais la pacification n'est que de surface !

Vous en voulez plus ?

<http://broceliande.brecilien.org>

ZAPPING



Bien dans son assiette ! / 12 juin

Lauréats d'un concours sur l'alimentation saine, les élèves de CM2 de la Pierre Pourprée ont organisé un pique-nique géant à base de produits bio et locaux.



Les pompiers en fanfare / 1^{er} & 2 juin

190 ans à tous les deux ! La fanfare plélanaise et les pompiers de Plélan se sont réunis pour un week-end d'animations déchaîné.

La Chèze propre / 14 avril

55 bénévoles ont répondu présents pour une opération de nettoyage du barrage de la Chèze. Grand merci à eux !



La fête de la musique retrouvée ! / 16 juin

En organisant cette édition de la Fête de la musique, le GAP (Groupement d'Animation Plélanais) a renoué avec l'esprit de la fête de la fête de la musique en invitant cinq groupes et en proposant une scène ouverte aux musiciens amateurs.



Expo Grande Guerre / 29 mai

L'UNC a proposé aux élèves de CM1 et CM2 de se replonger dans le passé centenaire autour d'une exposition pédagogique.



A fond la caisse / 9 juin

La course de caisses à savon du Thélin s'inscrit comme un événement incontournable de la saison avec des bolides de plus en plus loufoques !

UN BERGER DANS LA PLAINE

Pour accueillir des animaux sur ses espaces verts, la commune a fait appel à Alan Blanchard, jeune entrepreneur, qui met à disposition des collectivités et des particuliers son cheptel de tondeuses quadrupèdes. Portrait nature !



Alan Blanchard est un berger des temps modernes. A la solitude des alpages, il a choisi de rester dans les plaines et de proposer un entretien des espaces verts 100% écolo !

Rouflaquettes généreuses et chapeau de feutre, le jeune entrepreneur au look rétro, est installé depuis quelques années dans la campagne plélanaise. Très tôt, il se voit travailler auprès des animaux et décroche un bac pro spécialisé dans l'élevage équin. Seulement, la filière n'est pas porteuse et oblige le jeune diplômé à replonger dans les études pour se former en 3 ans à un CAP de maréchal-ferrant. Physique, le métier lui plaît, mais son corps et une opération de l'épaule lui enjoignent de remiser ses pinces et son enclume. C'est l'heure d'une nouvelle reconversion et il décide de s'installer en tant que paysagiste, car son nouveau métier "d'éco-pâturageur" ne figure pas encore dans les nomenclatures officielles. L'idée est simple et de plus

en plus dans l'air du temps : s'affranchir des tondeuses mécaniques, coûteuses, polluantes et pas toujours utilisables sur des sites peu accessibles pour leur préférence les moutons et autres herbivores. Alan a construit son cheptel petit à petit et dispose maintenant d'une vingtaine de moutons de Ouessant, de trois juments et d'une dizaine de chèvres alpines. En fonction des parcelles et de la végétation, il adaptera le ou les animaux qu'il mettra à disposition. Si le dispositif est très prisé par les entreprises, Alan préfère, quant à lui, proposer ses services aux collectivités et aux particuliers : "C'est le contact avec les gens qui m'intéresse. Quand je vois les enfants venir visiter régulièrement les animaux, je me dis qu'on a réussi quelque chose. Tenez, la première fois que j'ai emmené mes chevaux sur une parcelle à Béniguet, des voisins ont été enchantés par la démarche et m'ont invité illico à partager leur repas !".

S'il est relaxant de voir les animaux pâturer au cœur du bourg, Alan compte bien, en plus, créer de petits rendez-vous via sa page Facebook pour permettre aux habitants d'assister à une mise à bas, ou pourquoi pas au taillage des ongles des chèvres ou des chevaux. Une consigne au passage : ne leur donnez pas de pain, ce ne serait pas leur rendre service, préférez une brassée d'herbe tendre. Après tout, l'éco-pâturage n'est peut-être pas une idée si nouvelle, elle est comme une résurgence du pastoralisme qui obligeait les propriétaires de bestiaux à entretenir tour à tour les espaces communs des collectivités rurales. Mais ce qui compte, c'est bien que sous une forme actualisée, les animaux reviennent en ville comme pour nous rassurer : la modernité n'appartient pas inévitablement aux machines.

 le berger de Brocéliande

CONSEIL MUNICIPAL
Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96
accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h
Jeudi > 14h/17h
Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30
Le 1er et 3ème samedi du mois > 9h/11h30

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediatheque@plelan-le-grand.fr
www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires

Mardi > 16h/19h
Mercredi > 10h/12h – 14h/18h
Vendredi > 16h/19h
Samedi > 10h/12h – 14h/17h30

Horaires cyber-base

Mardi > 16h/18h
Mercredi > 14h/17h30
Jeudi > 14h/17h
Vendredi > 16h/18h
Samedi > 10h/12h et 14h/17h

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h
Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ETAT-CIVIL

Naissances

Raphaël MOAL
Noélie RACOUËT
Lucie CROIZER
Alice FÉRON

Mariage

GOURIU Maxime & DELALANDE Johanna
BOSSARD David & HOFFMANN Sonia
BOLEZ Julien & BERTRAND Aline

DÉCÈS

Edouard BEAUDUCEL
Annette RIVIÈRE née CARRÉ
Louis DANO
Sylvie LUMINEAU née MÉNARD
Bernadette LUCAS née MÉTAIRIE
Hugues BARRIER
Solange HOUSSAY née LABBÉ
Jacques Barbier

Expression de la minorité

Rendre le centre-ville plus attractif et convivial ... avec une méthode participative ! Cette phrase est extraite de notre document diffusé lors de la dernière campagne électorale d'avril 2016. Nous ne pouvons donc que nous réjouir du lancement d'une réflexion sur ce thème. Cette réflexion serait ouverte à la population : nous vous invitons donc à y participer le plus possible. Que vous habitiez dans le centre-ville ou hors centre-ville, la vie du centre-ville concerne tous les habitants. Nous avons émis des craintes lors du vote relatif au lancement de cette étude : nous nous interrogeons sur le cahier des charges et le coût de cette étude (70 000 € HT dont environ 50% pris en charge par la Commune). Cette somme sera utilisée pour financer des consultants qui devront faire un diagnostic et proposeront un programme d'action. Sur ce sujet particulier, les habitants sont tous à même d'apporter des idées et de contribuer à la réalisation et la vie d'un tel projet. Avec 70 000 €, nous aurions donc préféré recourir à un animateur. Cela aurait eu l'avantage d'organiser une véritable participation pour aboutir à un diagnostic, des objectifs et des actions partagés. Nous savons en effet par expérience qu'un consultant extérieur et dit expert, quelles que soient ses compétences, aura souvent plus de mal à écouter la population et construire un projet adapté au territoire et innovant. Cela s'est malheureusement confirmé lors de la réunion de présentation au public. Étaient présents deux consultants certes forts sympathiques. Ils nous ont montré des plans, donné quelques chiffres et beaucoup de généralités. Pour Plélan, ils ont constaté que le marché était important et indiqué que pour qu'un centre-ville vive, il faut que « les gens » s'y sentent bien, etc...

Oui, c'est vrai mais nous le savons déjà non (voir nos documents de campagne) ? Ils ont ensuite précisé les lieux d'études, déjà décidés et fixés avec les élus de la majorité : la majorité décide, le consultant présente. C'est de l'information, bien loin d'une méthode participative. Si la majorité avait voulu travailler avec les habitants, le choix des lieux d'étude aurait été le premier point à discuter. Une piste d'action a été donnée : augmenter la fréquentation du marché du dimanche... Est-ce vraiment la priorité pour Plélan ? On peut dire que la méthode participative en a pris un coup avant même d'avoir démarré. Et oui, « la démocratie participative ne se décrète pas, elle se vit »... Sur les lieux d'étude, nous appelons nos collègues de la majorité à réfléchir aussi à l'espace devant la Mairie. Il y a vraiment un potentiel pour créer un espace convivial et accueillant, que ce soit le dimanche, mais aussi les autres jours de la semaine. Engageons ensemble une réflexion autour de ce lieu. Plus globalement, la rue principale a été aménagée en ne pensant qu'à la circulation automobile. Sans engager des frais trop importants, un projet ambitieux pourrait naître et être réalisé, avec la participation de tous. Plélanais et Plélanaises, ne ratez pas cette occasion : allez aux quelques réunions qui vous sont proposées, exprimez-vous et demandez avec nous une véritable participation pour atteindre un objectif commun : un centre-ville vivant où nous aurions plaisir à rester pour discuter et faire nos courses.

Patrick SAULTIER, Géraldine CLOUET, Frédéric COLLET, Patrick COLLET, Laurence HONORE, David SCHURB.

1^{er} juillet à 11h

Fête du marché

Venez danser avec les Dansous du Gué.

Parking Proxi

6 juillet

Concours de pétanque nocturne

Impasse Morgane

jusqu'au 7 juillet

Tournoi de tennis par le Tennis

Club ATP

7 juillet à 21h30

Ciné sous les étoiles

Une séance de cinéma en plein air organisée par le comités des jeunes.

Vélodrome

7 & 8 juillet

Maxent land

Jeux en famille à partir de 15h le samedi, suivis d'une soirée moules-frites, d'un feu d'artifice et d'une soirée dansante à 23h.

Le dimanche, à partir de 12h, pique-nique géant déguisé.

Maxent

11 juillet

Ateliers parent-enfant : jouons en famille

"A vos marques, prêts...partez !"

Jeux de courses.

Médiathèque par l'Inter'Val

14 juillet

Feu d'artifice

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire organisés par la Fanfare plélanaise.

18 juillet

Ateliers parent-enfant : jouons en famille

"A l'abordage !" jeux d'aventure, sur des îles mystérieuses,

Médiathèque de Maxent par l'Inter'Val

19 juillet de 9h30 à 12h30

Permanence juridique du CIDFF

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.

Pour prendre rendez-vous,

Téléphonez au CDIFF 35 au

02 99 30 80 89.

A l'Inter'Val

19 juillet de 7h à 21h

Sortie à la journée

Cap sur l'île de Bréhat.

Tarif par pers. : 10 euros. Tarif réduit pour les familles ayant un Quotient familial inférieur à 700 euros

Inscription à l'Inter'Val

25 juillet

Ateliers parent-enfant : jouons en famille

"Créatures fantastiques" jeux autour des légendes à la médiathèque de Monterfil.

Par l'Inter'Val

26 juillet de 18h30 à 20h30

Ateliers parent-enfant : jouons en famille

"Envie d'ailleurs" jeux du monde et du voyage . A l'accueil de loisirs de Treffendel.

Par l'Inter'Val

30 août de 10h30 à 18h

Sortie à la journée

Découverte des jardins de Rocambole (35). Tarif par pers. : 7 euros. Tarif réduit pour les familles ayant un

Quotient familial inférieur à 700 euros.

Inscription à l'Inter'Val

2 sept.

Forum des associations

Les associations de Plélan et de Paimpont se regroupent pour proposer leurs activités.

Salle omnisport de Plélan

3 sept. de 9h à 11h30

Café des Parents

Matinée d'échanges sur les questions de parents ! Témoignage de parents sur la question de l'Hygiène Naturelle Infantile. Entrée libre et gratuite

A l'Inter'Val

5 sept.

Vestiaire-Troc

Fermeture en juillet et aout.

Réouverture le mercredi 5 septembre. de 14h à 17h. Vous pouvez déposer ou

chiner des vêtements de toutes tailles. Une occasion de donner une seconde

vie aux vêtements et de renouveler sa garde-robe ! C'est ouvert à tous et c'est gratuit. Jusqu'à 18h le premier mercredi du mois.

Rue de la Chèze

8 sept. de 9h30 à 12h30

Repair café

Pour vos petites réparations d'objets, vêtements, petits mobiliers...

A l'Inter'Val

9 sept.

Vide greniers au Thélén

11 sept. à partir de 18h

Porte ouverte Périscolaire

Pour tout savoir sur le fonctionnement du restaurant scolaire, les TAP et la

Restaurant scolaire

14 & 15 sept.

Festival Chardons ardents

Une programmation éclectique qui marie scène burlesque et concerts.

Trégu

16 sept.

Rando des Beiles

Le rendez-vous des marcheurs et des vététistes.

17 sept.

Collecte de sang

21 au 24 sept.

Bourse aux vêtements enfants

à la salle des fêtes

www.linterval.org

23 sept.

Vide grenier

L'APEL de l'Ecole Notre-Dame organise son vide-greniers dans la cour de l'école primaire, de 7h à 18h. Petite restauration sur place : galettes-saucisse, crêpes, gâteaux, boissons. 2.50 euros le mètre linéaire. Chariots mis à disposition, pas d'accès aux véhicules. Sans réservation . Gratuit pour les visiteurs.

Renseignements : 06.59.58.18.41 et 06.30.11.46.27

28 et 29 sept.

Concentration des Motards Arthuriens

PISCINE OUVERTE DU
30 JUIN AU
2 SEPTEMBRE 2018



GRUPE CONSULTATIF
CITOYEN N°2
JEUDI 5 JUILLET À 20H
SALLE DES FÊTES

INSCRIPTION EN MAIRIE
AU 02 99 06 81 41